



Lire la *Meguilat Esther* est l'un des principaux commandements de Pourim.

Meguila, festin et cadeaux

Les quatre *mitsvot* de Pourim

Les quatre *mitsvot* spécifiques à la fête de Pourim sont la lecture de la Meguilat Esther, le festin donné l'après-midi du jour de Pourim, l'envoi de cadeaux comestibles et les dons aux pauvres.

אסתר פרק ט

יז ביום-שלושה עשר, לח דש אדר; ונחת, בארבעה עשר בו, ועשה א'תו, יום משתה ושמחה. יח והיהודיים (והיהודים) אשר-בשושן, נקהלו בשלושה עשר בו, ובארבעה עשר בו; ונחת, בתמשה עשר בו, ועשה א'תו, יום משתה ושמחה. יט על-כן היהודים הפרושים (הפרזים), הי'שבים בערי הפרזות--ע'שים את יום ארבעה עשר לח דש אדר, שמחה ומשתה ניום טוב; ומשל'ח מנות, איש לרעהו. כ ויכת'ב מרדכי, את-הדברים האלה; וישלח ספרים אל-כל-היהודים, אשר בכל-מדינות המלך, אחשוורוש--הקרובים, והרחוקים. כא לקדם, עליהם--להיות ע'שים את יום ארבעה עשר לח דש אדר, ואת יום-תמשה עשר בו: בכל-שנה, ושנה. כב כנימים, אשר-נחו בהם היהודים מא'ביהם, ונח דש אשר נהפך להם מיגון לשמחה, ומאכל ליום טוב; לעשות אותם, ימי משתה ושמחה, ומשל'ח מנות איש לרעהו, ומתנות לאב'י נים. כג וקבל, היהודים, את אשר-החלו, לעשות; ואת אשר-כתב מרדכי, אליהם.

Esther, chapitre 9

- 17) [Cela s'était passé] le treizième jour du mois d'Adar; puis ils avaient pris du repos; le quatorzième jour et en avaient fait un jour de festin et de joie;
- 18) tandis que les juifs, dans Suse, s'étaient rassemblés le treizième et le quatorzième jour et avaient pris du repos le quinzième jour, dont ils avaient fait un jour de festin et de joie.
- 19) C'est pourquoi les juifs des campagnes, qui habitent des villes ouvertes, font du quatorzième jour du mois d'Adar un jour de joie, de festin, un jour de fête, et s'envoient réciproquement des cadeaux.
- 20) Mardochée mit par écrit ces événements et expédia des lettres à tous les juifs, proches ou éloignés, dans toutes les provinces du roi Assuérus,
- 21) leur enjoignant de s'engager à observer, année par année, le quatorzième jour du mois d'Adar et le quinzième jour,
- 22) c'est-à-dire les jours où les juifs avaient obtenu rémission de leurs ennemis, et le mois où leur tristesse s'était changée en joie et leur deuil en fête à en faire des jours de festin et de réjouissances et une occasion d'envoyer des présents l'un à l'autre et des dons aux pauvres.
- 23) Les juifs érigèrent en coutume ce qu'ils avaient commencé de faire et ce que Mardochée leur avait recommandé par écrit.

La lecture de la *Megilat Esther*

La pratique la plus importante de la fête de Pourim est la lecture du rouleau d'Esther aux deux offices du soir et du matin. Les règles touchant la lecture liturgique sont consignées dans le traité *Megilla* du Talmud de Babylone. Elle doit être écrite sur un rouleau de parchemin, selon les mêmes règles scrupuleuses qu'un *Sefer Torah*, et lue avec la psalmodie traditionnelle. Chaque mot doit être entendu distinctement. On prononce une prière particulière avant et après la lecture.

Les trois autres rites

L'institution des trois autres commandements trouve sa source dans le texte-même de la *Megilla*. Il s'agit du festin (*michté*) l'après-midi du jour de Pourim, le 14 Adar, repas de fête où il est d'usage de s'enivrer et de se déguiser ; de l'envoi de "portions" entre connaissances, c'est-à-dire des cadeaux comestibles (*michloah manot*) ; enfin des dons aux pauvres, obligatoires ce jour-là.



Esther, Rembrandt

Source : [Hagiographes Esther ch. 9, v. 22](#) ,
Dictionnaire encyclopédique du judaïsme, Le Cerf, 1993.